ville d'Unieux
Porte des Gorges de la Loire

Unieux,
le vendredi 17 avril 2025.
Monsieur le Maire
à Mmes & MM. les Conseillers municipaux

Cher (e) Collègue,

Je vous serais très obligé de bien vouloir assister à la réunion publique du Conseil municipal qui se tiendra, en séance ordinaire, le :

JEUDI 30 AVRIL 2026
À 18 h 30
Mairie d'Unieux
Salle du Conseil municipal (2e étage)

ORDRE DU JOUR :
Élection d'un ou d'une secrétaire de séance.
Approbation du compte rendu du Conseil municipal précédent.
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122- 22 du CGCT.

1. Fixation du taux de l'indemnité de fonction du Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux délégués
2. Vote du Budget Primitif de la Commune 2026
3. Vote du Budget Primitif du Lotissement La Fontaine 2026
4. Décision modificative N°1 (DM1) pour le Budget Commune 2026
5. Affectation du résultat 2025 de la Commune 2026 – Modification pour intégrer le résultat de la dissolution du SIEP
6. Admissions en non-valeurs de créances éteintes
7. Frais de déplacement des élus inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur hors du territoire communal
8. Subventions

QUESTIONS :
Suivant les modalités de l'article 6 du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville d'Unieux, les questions désirant être abordées lors du Conseil municipal doivent parvenir en mairie avant le ***LUNDI 27 AVRIL 2026 À 12 H.***

Vous trouverez sous ce pli les notes de synthèse ou les projets de délibérations valant notes de synthèse.
Il vous est possible de consulter les dossiers du Conseil municipal en mairie, ainsi que toutes les pièces se rapportant à l'ordre du jour. La Direction Générale des Services se tient par ailleurs à votre disposition pour tous renseignements.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
C. FAVERJON.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE D'UNIEUX
(Loire)

Mairie d'Unieux - Place Charles Crouzet - BP 14 - 42240 Unieux
Tél. 04 77 40 30 80 - Mél. mairie-unieux@unieux.fr

www.ville-unieux.fr
SÉM SAINT-ÉTIENNE la métropole

NOTES DE SYNTHÈSE

Élection d'un ou d'une secrétaire de séance.
Approbation du compte rendu du Conseil municipal précédent.
Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122- 22 du CGCT.

1 - FIXATION DU TAUX DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le taux de l'indemnité de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués comme suit :

		% de *l'indice terminal de la FP*
Christophe FAVERJON	Maire	52,00%
Fabrice MIALON	1er Adjoint	23,00%
Gisèle ARSAC	2ème Adjointe	15,00%
Manuel DE SA	3ème Adjoint	15,00%
Véronique ROMEYER	4ème Adjointe	15,00%
Nicolas DUTARTRE	5ème Adjoint	15,00%
Djida OUCHAOUA	6ème Adjointe	15,00%
Daniel RATHIER	7ème Adjoint	15,00%
Corinne CABUT	8ème Adjointe	15,00%
Juliette HAUW	Conseillère municipale déléguée spéciale	15,00%
Dominique DRIOT	Conseillère municipale déléguée	3,50%
Monique FAURAND	Conseillère municipale déléguée	3,50%
Pierre-Yves RASCLE	Conseiller municipal délégué	3,50%
Agnès PESTRE	Conseillère municipale déléguée	3,50%
Michel PEYRIN	Conseiller municipal délégué	3,50%
Fabrice CORDAT	Conseiller municipal délégué	3,50%
Dalila GOUDJIL	Conseillère municipale déléguée	3,50%
Ahmed CHIKH	Conseiller municipal délégué	3,50%
Laurent LAFRECHOUX	Conseiller municipal délégué	3,50%
Stéphane CESARATTO	Conseiller municipal délégué	3,50%
Jean-Yves CHAUSSIN	Conseiller municipal délégué	3,50%
Clémentine PAGNIER	Conseillère municipale déléguée	3,50%
Lydie PLOTON	Conseillère municipale déléguée	3,50%

2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2026

Faisant suite au Débat d'Orientation Budgétaire et les points qui ont été abordé lors de la Commission Gestion-Finances du 15 avril dernier, il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir approuver le Budget Primitif 2026 de la commune (document envoyé à tous les membres du Conseil municipal le 16 avril dernier) ainsi que d'approuver les taux des taxes communales comme indiqués dans le tableau ci-dessous.
Comme l'année dernière, il est rappelé que le taux de la taxe foncière inclut désormais la part qui était précédemment celle du Département.

Ce budget sera voté par chapitre et conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, Monsieur le Maire est autorisé à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

BP2026 Commune		
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	3 943 932.91 €	10 792 932.91 €
Recettes	3 943 932.91 €	10 792 932.91 €

Taux des Taxes communales		
	Taux votés en 2025	**Taux proposés pour 2026**
Taxe foncière commune	44.90	44.90
Taxe foncière non bâti commune	56.75	56.75
Taxe d'habitation commune	14.01	14.01

Il est également proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver les principaux travaux contenus dans ce Budget et d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à lancer les procédures de commandes publiques, d'approuver le tableau des effectifs présenté en annexe C1 du BP, ainsi que de déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme et les demandes de subvention y afférentes.

3 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT LA FONTAINE 2026

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir approuver le budget primitif 2026 du lotissement La Fontaine (document envoyé à tous les membres du Conseil municipal le 16 avril dernier).

BP2026 Lotissement La Fontaine		
	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	0.00 €	19 702.20 €
Recettes	0.00 €	19 702.20 €

4 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 (DM1) POUR LE BUDGET COMMUNE 2026

Suite à la Commission Gestion-Finances du 15 avril dernier, il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver la Décision Modificative n°1 (DM1) du budget primitif 2026 de la commune.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

RAR 2025 et affectation du résultat 2025

DM n° 1 2026

VILLE D'UNIEUX - Budget COMMUNE - 058 00

INSEE 42316

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R- 002-020 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	506 760.09 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**506 760.09 €**
D-60612-020 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	0.00 €	22 673.34 €	0.00 €	0.00 €
D-60613-020 : Fournitures non stockables - Chauffage urbain	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**0.00 €**	**42 673.34 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-64111-020 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	**0.00 €**	**20 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-023-020 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	364 086.75 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	**0.00 €**	**364 086.75 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-65888-020 : Autres charges diverses de gestion courante	0.00 €	80 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**0.00 €**	**80 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	506 760.09 €	0.00 €	506 760.09 €
INVESTISSEMENT				
R- 001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 767.15 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**145 767.15 €**
R- 021-020 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	364 086.75 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**364 086.75 €**
R- 1068-020 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 560 828.67 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**1 560 828.67 €**
R- 1321-4221 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	43 858.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**43 858.00 €**
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0.00 €	16 624.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	**0.00 €**	**16 624.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-20421-020 : Subv. pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-20422-020 : Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0.00 €	390 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	**0.00 €**	**423 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2112-020 : Terrains de voirie	0.00 €	40 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-322 : Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	0.00 €	50 816.24 €	0.00 €	0.00 €
D-21561-020 : Matériel roulant	0.00 €	75 600.00 €	0.00 €	0.00 €
D-215731-020 : Matériel roulant	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

RAR 2025 et affectation du résultat 2025

DM n° 1 2026

VILLE D'UNIEUX - Budget COMMUNE - 058 00

INSEE 42316

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2158-020 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	3 810.96 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-317 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	1 447.20 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-511 : Autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	2 900.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21828-020 : Autres matériels de transport	0.00 €	11 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-020 : Autre matériel informatique	0.00 €	21 734.70 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-201 : Autre matériel informatique	0.00 €	1 065.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21841-201 : Matériel de bureau et mobilier scolaires	0.00 €	4 577.65 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	50 281.48 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-317 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	11 501.47 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-511 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	6 600.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0.00 €**	**381 334.70 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-2312-322 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	0.00 €	394 299.66 €	0.00 €	0.00 €
D-2312-511 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	0.00 €	21 445.04 €	0.00 €	0.00 €
D-2312-847 : Agencements et aménagements de terrains (en cours)	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-020 : Constructions (en cours)	0.00 €	14 704.74 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-201 : Constructions (en cours)	0.00 €	1 658.88 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-211 : Constructions (en cours)	0.00 €	10 530.48 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-213 : Constructions (en cours)	0.00 €	116 334.72 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-313 : Constructions (en cours)	0.00 €	3 316.80 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-317 : Constructions (en cours)	0.00 €	36 180.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-321 : Constructions (en cours)	0.00 €	20 331.16 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-325 : Constructions (en cours)	0.00 €	249 431.67 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-410 : Constructions (en cours)	0.00 €	33 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-420 : Constructions (en cours)	0.00 €	29 276.58 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-4221 : Constructions (en cours)	0.00 €	155 498.30 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-61 : Constructions (en cours)	0.00 €	3 486.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-020 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	1 054.56 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-201 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-213 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	1 143.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-288 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-311 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-410 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	7 862.88 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-512 : Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	0.00 €	44 027.40 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	**0.00 €**	**1 293 581.87 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	2 114 540.57 €	0.00 €	2 114 540.57 €

(1) y compris les restes à réaliser

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

RAR 2025 et affectation du résultat 2025 DM n° 1 2026

VILLE D'UNIEUX - Budget COMMUNE - 058 00 INSEE 42316

Total Général	**2 621 300.66 €**	**2 621 300.66 €**

(1) y compris les restes à réaliser

5 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 DE LA COMMUNE 2026 - MODIFICATION POUR INTÉGRER LE RÉSULTAT DE LA DISSOLUTION DU SIEP

Le CFU 2025 ayant été voté en février 2026 et la procédure de dissolution du SIEP étant actée en mars 2026 par les services de la Préfecture et de la DGFIP, il est nécessaire redélibérer sur la répartition du résultat de 2025 pour intégrer les 15913.25 € en plus sur le 001 et les 15913.25 € en moins sur le 002.
Il est proposé au Conseil municipal d'approuver cette nouvelle répartition comme suit :

Affectation sur 2026	Affectation initiale	Dissolution du SIEP	Affectation définitive
Au compte 1068 (part du résultat de fonctionnement affecté en investissement)	1 560 828.67 €		1 560 828.67 €
Report à nouveau de fonctionnement au chapitre 002 (recettes)	522 652.93 €	-15 913.25 €	506 760.09 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001	129 853.90 €	15 913.25 €	145 767.15 €

6 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR DE CRÉANCES ÉTEINTES

Madame la Trésorière Principale porte à la connaissance de la commune qu'elle n'a pas pu, malgré les procédures réglementaires employées, recouvrer différents titres, côtes ou produits en raison de divers motifs (débiteur insolvable, adresse inconnue, montant de la créance inférieur au seuil des poursuites).

Vu l'état de demande d'admission en non-valeur de créances éteintes s'élevant à 555.45 euros sur les exercices 2013-2014 et 2025 (état arrêté à la date du 21 janvier 2026) transmis par Madame la Trésorière Principale, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir admettre en non-valeur de créances éteintes les montants suivants : 355.45 euros pour l'eau sur les exercices 2013-2014 et 200 euros sur 2025 (état arrêté à la date du 21 janvier 2026).

Les crédits seront inscrits au budget principal de la commune au compte 6542.

7 - FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX INSCRITS DANS UN ÉTABLISSEMENT SUPÉRIEUR SITUÉ HORS DU TERRITOIRE COMMUNAL

Les élus municipaux inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur situé hors du territoire de la commune bénéficient du remboursement des frais de déplacement engagés pour se rendre aux séances et réunions qui font l'objet des autorisations d'absence. Les modalités de ce remboursement sont fixées par une délibération du Conseil municipal (art. L. 2123-18-1 du CGCT)."

Il est proposé au Conseil municipal de rembourser ces frais aux conditions suivantes :

- L'élu(e)concerné(e) doit fournir annuellement une attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur situé hors du territoire ainsi qu'une attestation de domicile proche de cet établissement.

- Pour tous les déplacements dont il demandera le remboursement, il établira une attestation sur l'honneur que le déplacement aller-retour a été rendu nécessaire pour la participation à la séance ou à la réunion de Commission dont il est membre.

Le remboursement se fera sur le tarif du transport en commun de 2ème classe et sur présentation des justificatifs de paiements.

8 - SUBVENTIONS

➢ Subvention aux clubs sportifs et aux familles

Il est proposé au Conseil municipal de fixer le montant de la subvention versée aux clubs sportifs et culturels accueillant des jeunes à 20 € par an.

Il est également proposé d'attribuer pour les jeunes habitant la commune une aide de 25 € par an qui sera versée au club et que celui-ci s'engage à déduire de la cotisation annuelle en informant la famille de la raison de cette réduction.

➢ Subvention exceptionnelle

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association des donneurs de Sang bénévoles de Firminy-Fraisses Unieux d'un montant de 500 € à l'occasion du 70ème anniversaire de l'association.

PROCURATION

En mon absence, lors de la séance du **jeudi 30 avril 2026 à 18h30**

Je soussigné(e), NOM, Prénom.....
Conseiller(e) municipal(e) donne mandat de voter en mon nom
à M. (Mme)..... Conseiller(e) municipal(e)

Fait à UNIEUX, le